

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

INSERTIONS.

Nro. 38.

SAMEDI, 20 Août 1853.

AVIS.

Les assises fédérales du IV. arrondissement se réuniront le 29 du mois d'Août courant à Coire, pour procéder au jugement des accusés Clementi, Cazzola et Grilenzoni.

Coire, le 13 Août 1853.

*Le Vice-Président du IV.
arrondissement des assises fédérales :*

J. R. BROSI.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de receveur au bureau accessoire des péages à Brissago, Canton du Tessin, dont le traitement annuel a été élevé de fr. 900 à fr. 1200 par arrêté du Conseil fédéral.

Les aspirants out à s'adresser franco d'ici au 3 Septembre prochain à la Direction du IV. arrondissement des péages suisses à Lugano.

Berne, le 19 Août 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de visiteur du bureau accessoire des péages de Brissago, Canton du Tessin, avec traitement fixé jusqu'à à la fin de cette année à raison de fr. 720 par an.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 3 Septembre prochain à la Direction du IV. arrondissement des péages suisse à Lugano.

Berne, le 19 Août 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de chef de l'expédition des lettres au bureau Principal des postes à Zurich, avec traitement annuel de fr. 1800.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 31 de ce mois à la Direction de l'arrondissement postal à Zurich, Berne, le 15 Août 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place d'adjoint près la Direction de l'Arrondissement postal de Zurich, avec traitement annuel de fr. 1800.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 25 Août à la Direction de l'arrondissement postal à Zurich.

Berne, le 13 Août 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de facteur au bureau des postes à Genève, avec traitement annuel de fr. 900.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 25 courant à la Direction de l'arrondissement postal à Genève.

Berne, le 13 Août 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de commis de poste au bureau principal des postes à St. Gall, avec traitement annuel de fr. 720.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 22 courant à la Direction de l'arrondissement postal à St. Gall. Berne, le 12 Août 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place de commis au bureau de poste à St. Gall, avec traitement annuel de fr. 1260.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 25 courant à la Direction de l'arrondissement postal à St. Gall. Berne, le 11 Août 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

MISE AU CONCOURS.

Un concours est ouvert pour la place, vacante par démission, de receveur de péage à Veyrier, Canton de Genève, avec traitement annuel de fr. 150 et 10⁰/₀ de provision sur la recette brute.

Les aspirants ont à s'adresser franco d'ici au 24 courant à la Direction du VI. arrondissement de péage à Genève.

Berne, le 5 Août 1853.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

AVIS.

La Chancellerie soussignée fait savoir par le présent avis qu'à dater de ce jour l'on peut se procurer à son bureau et à ceux des Directions des péages suisse l'édition **française** ainsi que l'allemande de l'ouvrage, publié sous le titre

Tarif général des péages fédéraux

pour

LES DROITS D'ENTRÉE, DE SORTIE ET DE TRANSIT,
avec un

répertoire par ordre alphabétique.

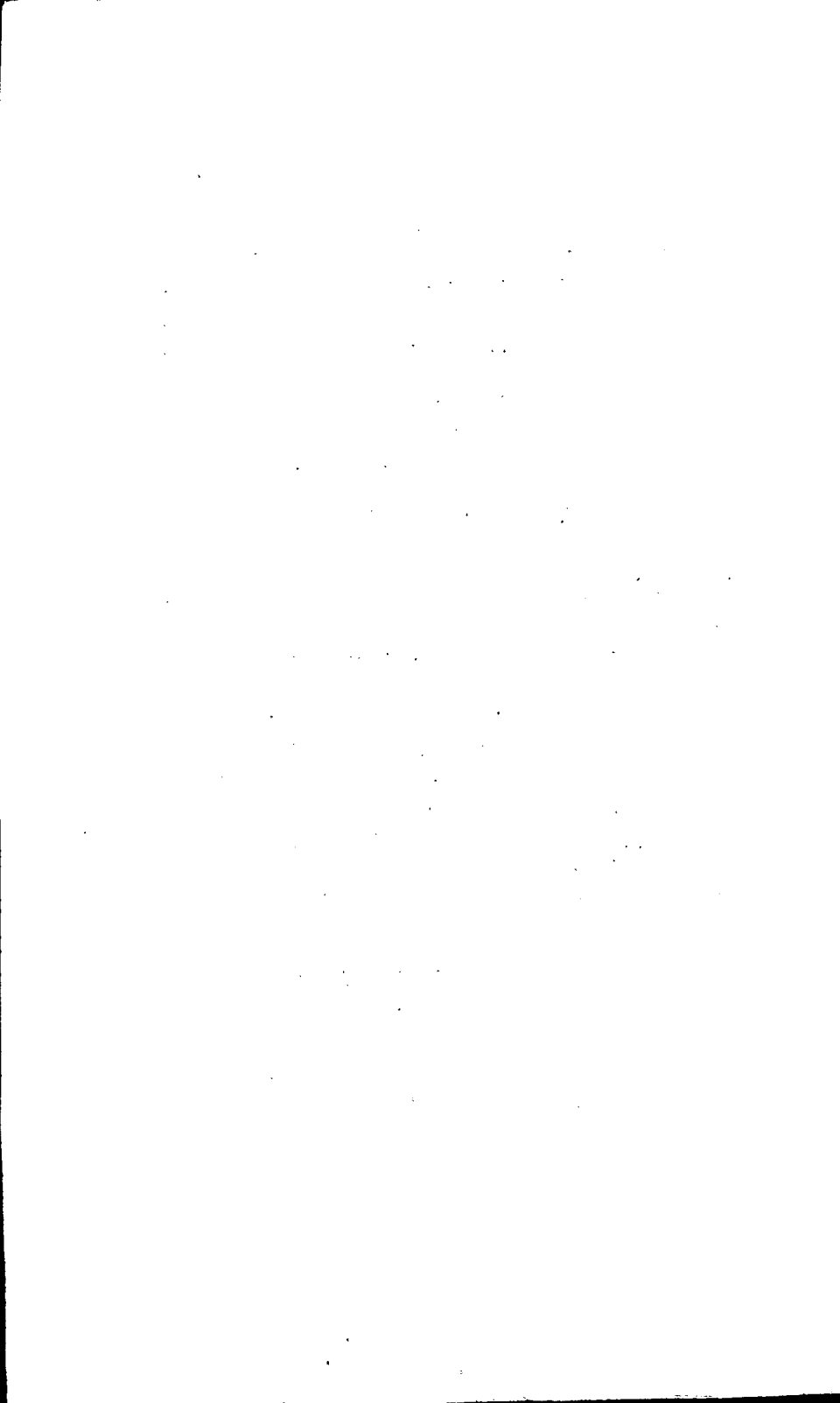
Publié par le Département de Commerce et des Péages de la Confédération suisse. In-4^o, 232 pages.

L'ouvrage se compose des trois parties principales suivantes:

- I. Le tarif officiel de péage, du 27 août 1851, page 1—19.
- II. Répertoire alphabétique des articles mentionnés dans le tarif des droits d'entrée; pages 21—46.
- III. Répertoire alphabétique avec indication des termes et des classes du tarif: classe „Importation“ dans laquelle les marchandises sont rangées, et indication du tarif. Page 47—251.

Prix, solidement broché, fr. 2.50 envoyés francs de port.
Berne, le 20 Juillet 1853.

*La Chancellerie du Département
du Commerce et des Péages.*



INSERTIONS. Nro. 38.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1853
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	38
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.08.1853
Date	
Data	
Seite	292-296
Page	
Pagina	
Ref. No	10 056 445

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.